

# Baclofène et alcoolodépendance : premier bilan après autorisation

[24 mars 2015 - 17h29] [mis à jour le 24 mars 2015 à 17h30]



Parmi les 3 570 patients ayant bénéficié du baclofène, 163 ont arrêté leur traitement. ©Destination Santé

**Voilà maintenant un an que le baclofène (Lioresal®, Baclofène Zentiva®) est prescrit dans un cadre très strict aux patients alcoolodépendants. Plus de 3 500 Français ont pu bénéficier de cette molécule pour se départir de leur addiction sur les 6 premiers mois de RTU. A quel point le baclofène aide-t-il à maîtriser la consommation d'alcool ? Les effets secondaires sont-ils fréquents ? En réponse à ces questions, l'Agence nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (ANSM) a publié ce lundi 23 mars les premières données collectées auprès du corps médical.**

En mars 2014, après le long combat mené par de nombreux addictologues, médecins généralistes et psychiatres, le baclofène a obtenu une recommandation temporaire d'utilisation ([RTU](#)). Depuis un an donc, ce myorelaxant, initialement prescrit depuis 1974 contre la spasticité musculaire, est aussi délivré dans la prise en charge de l'alcoolodépendance. L'objectif étant d'aider « au maintien de l'abstinence après un sevrage (...) en cas d'échec des thérapeutiques disponibles ». Ainsi la prescription de baclofène vise-

t-elle « la réduction majeure de la consommation d'alcool jusqu'au niveau faible de consommation tel que défini par l'OMS ».

### **Quelle efficacité ?**

« Entre le 14 mars 2014 et le 16 septembre de la même année, 3 570 patients sous baclofène ont été enregistrés par 679 médecins, dont 45% de généralistes, 32% d'addictologues et 13% de psychiatres », indique le bilan de l'ANSM. Dans 7 cas sur 10, l'alcoolodépendance concerne un homme. Les deux sexes confondus, la moyenne d'âge s'élève à 48 ans.

Résultat, parmi les patients en initiation de traitement, la plus fréquente indication est la réduction de la consommation d'alcool (65%). En moyenne la diminution de la consommation journalière d'alcool est de 56 g/j. Enfin, le *craving*, soit le besoin irrésistible de consommer de l'alcool, s'est atténué dans 74% des cas.

### **Prescription sous haute vigilance**

En six mois, l'ANSM a également pu faire le point sur l'incidence des [effets indésirables](#). Ainsi 3,9 % des patients ont déclaré avoir souffert de troubles neurologiques, 2,9% ont été exposés à des atteintes psychiatriques comme des troubles anxieux (0,5%), une dépression majeure (0,3%) voire des idées suicidaires (0,2%).

Pour assurer la plus haute sécurité dans la délivrance de ce médicament à marge thérapeutique étroite, l'ANSM rappelle donc l'obligation de respecter avec vigilance [la posologie fixée dans le cadre de la RTU](#). Enfin, pour répertorier le plus précisément possible les taux d'efficacité ainsi que les risques d'effets secondaires, il est indispensable que le corps médical transmette toutes « les données de suivi via le portail électronique [www.rtubaclofene.org](http://www.rtubaclofene.org) », rappelle ladite autorité.

<https://destinationsante.com/baclofene-et-alcoolodependance-premier-bilan-apres-autorisation.html>